

DOSSIER DE PRESSE
JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

Rentrée 2021-2022

UNE AMBITION POUR LA JEUNESSE



AIN⁰¹
le Département

- Une ambition pour la jeunesse.....p. 3
- Plan collèves : des investissements soutenus.....p. 4
- Chéquier jeunes 01 : un coup de pouce aux familles,
un soutien aux structures culturelles et sportives.....p. 7
- Épanouissement et réussite des collégiens : le Département s’engage.....p. 8
- Ain’Formations Orientation : des clefs pour réussir du CAP à BAC+5.....p. 10
- Développer les pratiques pédagogiques numériques dans les collèges.....p. 10
- Manger local au collège.....p.11



Une rentrée en toute sécurité

L’année dernière, l’ensemble des collèges publics ont été dotés par le Département en équipements individuels de protection et en produits désinfectants (225 000 masques distribués aux agents travaillant dans les 49 collèges du Département et plus de 5 000 litres de produits désinfectants fournis aux collèges publics). **Budget total : 50 000 €.** Pour la rentrée 2021-2022, le Département renouvellera cette dotation

UNE AMBITION POUR LA JEUNESSE

Lors des élections départementales de juin dernier, les Aindinois ont renouvelé, à une forte majorité, leur confiance aux élus de notre groupe « L'Ain de toutes nos forces ». Aussi, il est aujourd'hui de notre responsabilité de mettre en œuvre les priorités que nous avons affichées lors de la campagne électorale : elles sont autant d'engagements pris devant les électeurs qu'il sera essentiel de tenir. S'il convient de poursuivre l'action que nous avons entreprise depuis 2015, notre nouveau mandat s'articulera autour de 5 priorités : la démographie médicale, la sécurité, l'insertion, l'environnement et la jeunesse. L'avenir de nos enfants, leur bien-être constitueront, en effet, deux des principaux axes de notre feuille de route.

Dans un contexte sanitaire toujours compliqué, une campagne de vaccination à destination des collégiens sera organisée, dès les premiers jours de la rentrée, par l'Education nationale et l'Agence régionale de santé, en collaboration avec le Département de l'Ain et les acteurs publics locaux. Après information préalable et autorisation des parents, les élèves volontaires seront invités à se rendre, sur le temps scolaire, dans un centre de vaccination situé à proximité de leur établissement ou bénéficieront de la visite d'équipes mobiles pour les collèges les plus éloignés.

Parmi les nouvelles actions en faveur des jeunes, nous souhaitons mettre en place, en lien avec l'Education nationale, les principaux de collèges et les partenaires associatifs, un plan de lutte contre le harcèlement à l'école car c'est un fléau qui touche trop d'enfants.

Par ailleurs et comme nous l'avons constaté durant la campagne électorale, peu de nos concitoyens sont allés voter et peu savent quelles sont les compétences du Département. La citoyenneté, cela s'apprend. Nous allons donc réfléchir à des actions ciblées auprès des collégiens pour leur présenter ce que le Département fait pour eux et pour leur famille. Nous allons aussi apporter notre contribution à la façon de comprendre les enjeux liés au droit de vote et à l'exercice de la citoyenneté.

S'agissant de la sécurité, je souhaite que nous sécurisions les abords des collèges du Département par des dispositifs de vidéo-protection. L'enjeu est important. Nous allons le faire en priorisant les établissements, en travaillant en étroite collaboration avec la Gendarmerie, la Police et l'Education Nationale, mais aussi les principaux de collèges.

Avec Véronique Baude, nous portons une ambition forte pour l'éducation et la réussite scolaire des collégiens. Il est de notre devoir d'accompagner nos jeunes vers l'âge adulte. Il est de notre responsabilité de contribuer à leur éducation et à leur citoyenneté.



Jean Deguerry
Président
du Département de l'Ain



Véronique Baude
Vice-présidente déléguée
à la jeunesse, aux collèges,
à l'éducation et à l'enseignement
supérieur

Plan collèges : des investissements soutenus

Outre la construction et la rénovation des collèges, le Département a en charge l'équipement des salles de classes (mobilier, matériel informatique...), mais aussi l'entretien des établissements : réfection de l'étanchéité des toitures, remplacement des systèmes de sécurité incendie, réaménagement des cuisines, travaux de peinture, pose de carrelage, achat de mobilier, rénovations des salles de sciences...



Plan collèges : faire face à la pression démographique

COLLÈGES NEUFS - EXTENSIONS :

- **Collège de Valsérhône** : ouverture en septembre 2021.
- **Collège de Saint-Didier-de-Formans** : travaux débutés le 12 juillet. Ouverture prévue à la rentrée 2023.
- **Collège de Péron** : extension du collège en cours d'étude. Fin 2022 : début des travaux.
- **Collège d'Ornex** : consultation des entreprises en cours. Ouverture prévue à la rentrée 2024.

RÉHABILITATIONS – RESTRUCTURATIONS :

- **Collège de Villars-les-Dombes** : les études de projet se terminent. Fin des travaux souhaitée fin 2025.
- **Collège de Péronnas** : en cours d'étude d'avant projet définitif. Début 2022 : consultation des entreprises.
- **Collège d'Ambérieu-en-Bugey** : lancement des études de programmation fin 2021.
- **Collège de Miribel** : lancement des études de programmation en 2022.



L'Ain fait partie des départements français où la croissance démographique est la plus dynamique. Pour faire face à cette pression, nous avons mis en place en 2018 un Plan collèges qui témoigne de notre volonté d'investir pour assurer l'accueil des collégiens aindinois dans les meilleures conditions.

En 2022, nous ouvrirons la réflexion autour du prochain Plan collèges qui couvrira les années 2024 à 2028 pour s'inscrire dans le mandat qui est le nôtre.

Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain



Entretien et maintenance des collèges : un budget de 4 M€

ÉTUDES EN COURS :

- **Collège Antoine Chintreuil à Pont-de-Vaux** : création de salles de classes supplémentaires, construction d'un préau, mise en conformité de la sécurité incendie, amélioration énergétique et de l'étanchéité, travaux d'accessibilité, extension du réfectoire...
- **Collège Louis Vuitton à Saint-Trivier-de-Courtes** : travaux d'amélioration thermique.
- **Collège du Valromey à Artemare** : travaux d'amélioration thermique.
- **Collège Marcel Anthonioz à Divonne-les-Bains** : travaux d'amélioration thermique.
- **Collège Roger Vailland à Poncin** : construction de la demi-pension, aménagement de nouvelles salles et reconstruction des logements.

TRAVAUX EN COURS :

- **Collège L'Albarine à Saint-Rambert-en-Bugey** : travaux de rénovation thermique et réfection du chauffage. Fin des travaux prévue début 2022. Coût de l'opération : 720 000 €
- **Collège Marcel Aymé à Dagneux** : 1^{re} tranche des travaux de désamiantage et aménagement de salles. Coût de l'opération : 960 000 €
- **Collège Le Joran à Prévessin-Moens** : travaux de transformation de salles de cours. Coût de l'opération : 35 000 €
- **Collège George Sand à Pont-de-Veyle** : installation de deux ascenseurs pour personnes à mobilité réduite. Coût de l'opération : 180 000 €
- **Collège Yvon Morandat à Saint-Denis-lès-Bourg** : installation de 2 salles de classes supplémentaires en préfabriqués. Coût de l'opération : 220 000 €
- **Collège du Renon à Vonnas** : réaménagement intérieur, création d'une salle de classe au-dessus du CDI. Coût de l'opération : 200 000 €
- **Collège Louis Armstrong à Beynost** : travaux de désimperméabilisation de la cour de récréation. Coût de l'opération : 70 000 €

Autres travaux

- **Collège de Vonnas** : réaménagement du réfectoire, mise en conformité du système de sécurité incendie, étanchéité. Coût de l'opération : 80 000 €
- **Collège de Divonne-les-Bains** : remplacement de paillasse de sciences. Coût de l'opération : 13 000 €
- **Collège de Jassans-Riottier** : réalisation d'un audit du réseau de chauffage. Coût de l'opération : 8 000 €. Mise en place de clôtures et portails. Coût de l'opération : 30 000 €
- **Collège de Saint-André-de-Corcy** : remplacement de la sauteuse gaz et reprise des résines de sol. Coût de l'opération : 45 000€
- **Collège Thomas Riboud de Bourg-en-Bresse** : aménagement d'une nouvelle classe ULIS. Coût de l'opération : 28 000 €
- **Collège de Pont-de-Veyle** : aménagement de la salle polyvalente. Coût de l'opération : 9 500 €. Installation d'un logiciel de gestion de demi-pension. Coût de l'opération : 4 000 €. Remplacement de menuiseries. Coût de l'opération : 65 000 €
- **Collège de Ceyzériat** : installation d'un système de free-cooling. Coût de l'opération : 7 000 €
- **Collège de Gex** : réaménagement de la vie scolaire. Coût de l'opération : 10 000 €
- **Collège de Montrevel** : rénovation des sanitaires. Coût de l'opération : 70 000€





- **Collège de Montluel** : dernière tranche d'installation de volets roulants électriques. Coût de l'opération : 40 000 €
- **Collège de Montluel** : réparation de clôtures. Coût de l'opération : 8 500 €
- **Collège de Beynost** : installation d'une régulation en chaufferie. Coût de l'opération : 40 000 €
- **Collège de Lagnieu** : reprise des peintures des forgets des logements. Coût de l'opération : 7 000 €
- **Collège de Bagé** : réfection du réseaux de chauffage. Coût de l'opération : 50 000 €
- **Collège de Nantua** : remplacement de brise-soleil. Coût de l'opération : 40 000 €
- **Collèges d'Oyonnax** : remplacement du système de sécurité incendie, aménagement de la loge, remplacement de menuiseries. Coût de l'opération : 130 000 €
- **Collège de Pont-de-Vaux** : reprise de l'étanchéité de la toiture de la demi-pension. Coût de l'opération : 96 000 €
- **Collège de Saint-Trivier-de-Courtes** : remplacement d'éléments de bardage. Coût de l'opération : 16 000 €
- **Collège de Brou** : remplacement du compresseur de la chambre froide. Coût de l'opération : 6 000 €, Intervention dans un logement sinistré. Coût de l'opération : 8 000 €
- **Collège du Revermont** : remplacement du portail et du portillon. Coût de l'opération : 15 000 €
- **Collège Victoire Daubié à Bourg-en-Bresse** : mise aux normes du système de sécurité incendie. Coût de l'opération : 5 000 €
- **Collège de Prévessin-Moëns** : travaux d'entretien de la chaufferie. Coût de l'opération : 15 500 €

- **Collège d'Ambérieu-en-Bugey** : installation de vidéo-projecteurs, réfection du foyer. Coût de l'opération : 30 000€
- **Collège d'Hauteville-Lompnes** : réfection de l'escalier de secours. Coût de l'opération : 10 000 €
- **Collège de Poncin** : remplacement de l'autocom, réaménagement de l'infirmerie. Coût de l'opération : 85 000 €
- **Collège de Saint-Rambert-en-Bugey** : travaux de clôture. Coût de l'opération : 15 000 €
- **Collège de Thoissey** : remplacement de la toiture en zinc. Coût de l'opération : 100 000 €

Signalétique spécifique, équipement des salles et des escaliers, adaptation des sanitaires, le Département poursuit son programme de mise aux normes d'accessibilité des collèges. Budget annuel : 400 000 €.

Aussi, à la rentrée, pour permettre l'accueil en 6^e d'un enfant dit « enfant de la lune », le Département a réalisé des travaux au collège du Revermont : pose de films anti-UV, remplacement d'éclairages...



Chéquier jeunes 01 : un coup de pouce aux familles, un soutien aux structures culturelles et sportives



Lancé en 2017 par le Département, le Chéquier jeunes 01 favorise l'accès à l'offre sportive, culturelle et de loisirs des jeunes de l'Ain, en classe de niveau collègue (collégiens et élèves scolarisés en Maisons familiales rurales, Instituts médico-éducatifs...). 36 000 jeunes sont concernés par ce dispositif. Cette année, pour accroître le pouvoir d'achat des familles et apporter son soutien aux structures culturelles et sportives, le Département a décidé de majorer exceptionnellement le chéquier. Au total, les jeunes pourront profiter de plus de 150 € d'activités culturelles ou sportives.

Pour cette rentrée scolaire, le Chéquier jeunes 01 est composé de :

- **1 chèque « Soutien au pouvoir d'achat » d'une valeur de 20 €** : exclusivement utilisable pour une inscription annuelle auprès d'un établissement d'enseignement artistique ou un club sportif.
- **4 chèques « Sport/Loisirs » d'une valeur de 5 €, pour un montant total de 20 €** : aide à l'inscription dans un club sportif, réductions pour des manifestations sportives, des entrées dans des infrastructures sportives...
- **5 chèques « Culture » d'une valeur de 5 €, pour un montant total de 25 €** : aide à l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique, réductions pour des manifestations, des entrées dans des lieux culturels et de loisirs, des achats de livres...
- **11 offres promotionnelles auprès de « structures à vocation départementale »** : USB, USO, FBBP, JL, Centre culturel de rencontre d'Ambronay, Parc des Oiseaux ...



L'épidémie de la Covid a bouleversé le rythme des activités culturelles et sportives en 2020 et 2021. C'est pourquoi nous avons souhaité donner un coup de pouce supplémentaire aux collégiens sur la saison 2021-2022 en leur offrant un chèque supplémentaire de 20 €.

Cette majoration exceptionnelle du Chéquier jeunes 01 a pour objectif de lutter contre la baisse des inscriptions dans les clubs sportifs et les écoles d'enseignement artistique qui a pu être engendrée par la crise sanitaire.

Notre volonté est aussi d'encourager les jeunes à s'investir dans une activité sportive ou culturelle, essentielle à leur épanouissement, en accompagnant financièrement les familles aindinoises.



Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain

Plus d'infos : chequierjeunes.ain.fr

Epanouissement et réussite des collégiens : le Département s'engage

Le Département mène une politique diversifiée d'accompagnement éducatif afin que chaque collégien puisse devenir un citoyen responsable, autonome, engagé, actif et ouvert sur le monde. Zoom sur quelques dispositifs...

Porter et faire vivre les valeurs de la République

→ Promouvoir les valeurs de la République, de citoyenneté, de civisme, de liberté et de laïcité.

> 51 collèges ont été soutenus pour la réalisation de 101 projets citoyens en 2020-2021.

Exemples : sorties pédagogiques à la Maison d'Izieu, au musée de la Résistance et de la Déportation à Nantua...



Savoir secourir

→ Former les élèves de 3^e aux opérations de 1^{er} secours et aux gestes qui sauvent, aux secours civiques et à la prévention.

> En 2020-2021, 5 833 jeunes de 3^e formés aux gestes qui sauvent (PSC1).

Parcours méritants

→ Promouvoir la persévérance scolaire, le respect des règles et de l'autorité, l'engagement des élèves dans la vie de leur établissement et les valeurs de civisme.

> 1 712 parcours ont été récompensés pour 2020-2021. Chaque collégien bénéficie d'un abonnement gratuit à une revue.

> Montant alloué : 102 521 €.

Lien collèges-entreprises

→ L'objectif de cette aide départementale est de financer les sorties d'élèves pour, par exemple, visiter des entreprises de l'Ain ou des territoires limitrophes. Elle cible en priorité les élèves de 4^e des collèges publics et privés sous contrat d'association de l'Ain. Un appel à projets permet également d'encourager les actions innovantes en matière d'orientation et favoriser l'esprit d'entreprendre des élèves.



Par-delà nos compétences obligatoires, nous veillons à offrir aux collégiens de bonnes conditions d'accueil et d'acquisition des connaissances.

Nous menons une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse en déployant de nombreux dispositifs dont l'objectif est de contribuer à l'épanouissement et à la réussite des collégiens. Nous attachons, notamment, une grande importance aux valeurs de persévérance, d'engagement et de citoyenneté.



Véronique Baude

Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur

Collégiens, acteurs du développement durable

→ Promouvoir le développement durable et la prise en compte des enjeux environnementaux comme la lutte contre le gaspillage, la préservation de la ressource en eau, l'hygiène, la santé, la qualité alimentaire....

> **133 projets soutenus dans 37 collèges en 2020-2021.**

Exemples : fabrication d'herbiers, création d'espaces dédiés (jardins, étang pédagogique, mare à papillons), fabrication de poulailler ou d'hôtel à insectes, sorties géologiques, opérations de tris...

> **Montant alloué : 99 822 €.**



Projets culturels

→ Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle diversifiée tout au long de leur parcours scolaire. Développer et renforcer leur pratique artistique. Lutter contre les inégalités d'accès à la culture en renforçant les partenariats entre les collèges et les artistes.

> **Aide aux projets d'éducation artistique et culturelle.**

> **Aide à l'accueil d'artistes en résidence.**

> **Dispositif "Collège au cinéma".**

> **Concours "Culture & Co" / Courts métrages.**

> **Montant alloué : 37 000 euros**

Découverte des lieux culturels et patrimoniaux

→ Promouvoir les lieux culturels et patrimoniaux locaux qui sont la richesse de notre territoire.

> **39 collèges ont organisé plus de 84 sorties en 2020-2021.**

> **Montant alloué : 43 055 €.**

Sections sportives scolaires

→ Offrir aux élèves volontaires la possibilité, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale.

> **32 collèges publics et privés disposent d'une ou plusieurs sections sportives scolaires.**

> **43 200 € de subventions de fonctionnement versées en 2020-2021.**

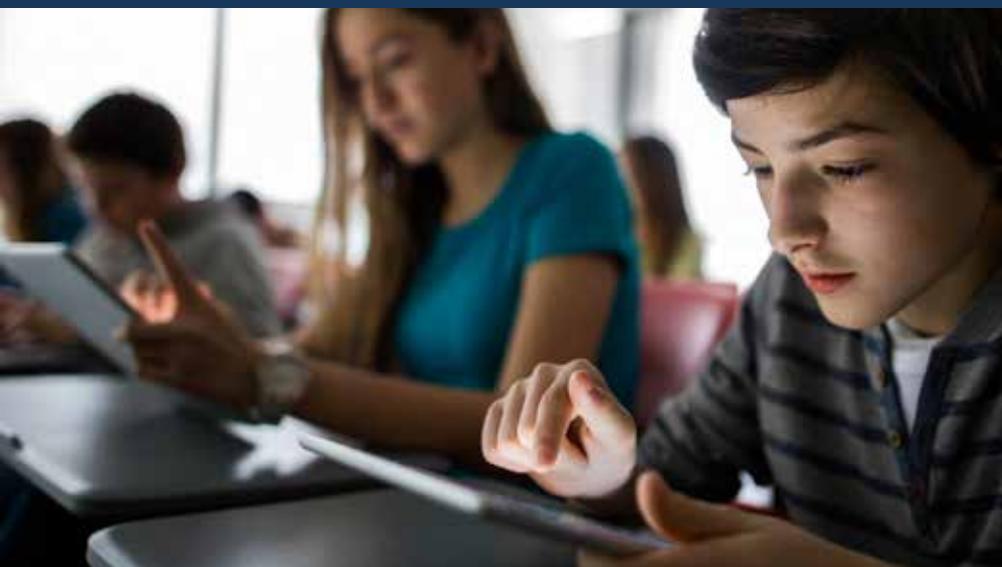


Ain'Formations Orientation : des clefs pour réussir du CAP à BAC+5



Pour aider les jeunes dans leur choix d'orientation et mieux les guider vers la vie active, le Département et ses partenaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture, Chambre de métiers et de l'artisanat, Inspection académique, Centre d'information et d'Orientation et les fédérations de parents d'élèves) organisent des rencontres dans les collèges et un salon « Ain'Formations Orientation - Des clés pour réussir du CAP à Bac +5 ».

Développer les pratiques pédagogiques numériques dans les collèges



Le Département a mis en place un plan d'investissements numériques dans les collèges, représentant 7 M € sur la période 2019 - 2022. L'objectif ? Renouveler le parc informatique des collèges et prendre en compte les nouveaux usages numériques dans les établissements.

Les collèges peuvent ainsi bénéficier de vidéoprojecteurs, de tablettes, d'une extension du parc d'ordinateurs et d'une imprimante 3D par collège.

Manger local au collège

Offrir une restauration de qualité, avec des produits frais et locaux, en proposant des tarifs maîtrisés aux familles : telles sont les priorités du Département qui s'investit fortement dans la plateforme Agrilocal 01.

Le Département de l'Ain est aujourd'hui le 1^{er} contributeur de France Agrilocal sur 38 Départements adhérents. Les collèges représentent plus de 80% du chiffre d'affaires de la plateforme.

Agrilocal est une plateforme de mise en relation entre fournisseurs de produits agricoles locaux (producteurs, artisans, entreprises locales) et acheteurs de la restauration collective. Elle permet aux services de restauration des collèges d'accroître l'approvisionnement en produits locaux et de saison et de soutenir l'économie et l'agriculture locales.

Mise en service en 2016, la plateforme Agrilocal01 est accessible à l'ensemble des collèges du département, que le service de restauration scolaire soit autogéré par l'établissement avec du personnel départemental ou concédé à une société spécialisée dans la restauration collective.

Sur l'année scolaire 2020-2021, le montant des achats des collèges sur la plateforme s'est élevé à 753 329 € et s'inscrit en constante progression.

Plus d'infos : www.agrilocal01.fr



Le Trophée Agrilocal 2021 « Acheteurs » (prix spécial engagement) a été décerné à Pascal Orset, chef cuisinier au collège Marcel Anthonioz, à Divonne-les-Bains



Avec Agrilocal, le Département s'est fixé l'objectif d'augmenter, dans les cantines des collèges, le volume de marchandises issues des circuits courts. Cet objectif s'inscrit dans le cadre de notre soutien à l'économie locale et d'une démarche de valorisation du travail des équipes de restauration et de découverte des goûts.

Bien manger, à des tarifs accessibles, tel est notre engagement. Grâce à la participation financière du Département, les tarifs de la restauration scolaire sont maîtrisés et ne peuvent excéder 3,50 € par repas.



Véronique Baude

Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur



Dans le cadre de notre plan de relance post-Covid, pour soutenir l'agriculture locale, nous avons, cette année scolaire, aidé financièrement à l'achat de denrées alimentaires issues de circuits courts et/ou de proximité pour les collèges publics dont le service de restauration est géré en régie.

Cette aide d'environ 90 000 € est aussi un coup de pouce pour aider les collèges à aborder l'entrée en vigueur de la loi Egalim 2 au 1^{er} janvier 2022 qui impose d'acheter 50% de produits sous signes de qualité dont 20 % de produits bio, dans la restauration collective.



Jean Deguerry

Président du Département de l'Ain

